

Service Régional
Académie de RENNES

7 rue du Clos Courtel
35050 Rennes cedex 9

☎ 02.99.27.05.39

sf-rennes@unss.org

Objet :
**Championnat
d'académie
d'ESCALADE**

Dossier suivi par :

Yann PESCHARD

☎ 06.35.56.34.66

Laurence LE BERT

☎ 02.99.27.05.39

académie
Rennes
Éducation
nationale
Education
Physique et Sportive

Rennes, le 13 mars 2017

A

Mmes, Mrs Les Secrétares d'A.S.

S/C de Madame, Monsieur la (e) Chef d'Etablissement

Président(e) de l'Association Sportive UNSS

Le championnat d'académie D'Escalade

se déroulera le :

Mercredi 29 mars 2017

A LOUDEAC

Palais des Sports- 43 rue des Livaudières-22600

ENGAGEMENTS EN LIGNE JUSQU'AU LUNDI 27 MARS 2017-16 HEURES

Documents à consulter sur le site internet, rubrique OPUSS : règlement fédéral, fiche sport nationale, fiche sport régionale.

Les équipes se présenteront avec leur fiche d'équipe remplie (imprimé des participants et JO via le site OPUS). En cas d'absence de photo, un justificatif d'identité sera exigé. **A défaut de présentation, le licencié ne pourra participer à la compétition.**

*** Rendez-vous**

10 H 00 : accueil
11 H 00 : début de compétition
16 H 30 : fin de compétition

*** Responsable de la compétition** : Yann PESCHARD

*** Responsable de l'organisation** : Florent LE BRIS et Evelyne HAMON

*** Responsable jeunes officiels** : Céline PODER

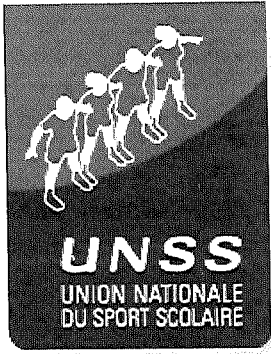
Jeunes Officiels : Chaque établissement devra se présenter avec un jeune arbitre certifié de niveau départemental minimum. En cas d'absence, l'équipe ne pourra prétendre à la qualification pour les championnats De France et sera classée dernière. Il ne peut pas être compétiteur. Il devra apporter son livret jeune arbitre (QCM et évaluation pratique).

Le jeune arbitre apportera un dossard (papier) avec nom, prénom, établissement et numéro de licence.

Matériel : les cordes sont fournies par l'organisation. Chaque équipe doit être en possession de baudriers et d'un système d'assurage (puits, tube, panier) conformes aux normes CE en vigueur et en parfait état.

Organisation :

- o Les zones de compétition et d'attente sont fermées, délimitées et réservées aux équipes selon l'ordre des rotations.
- o Au début de chaque rotation les grimpeurs ne peuvent rentrer dans la zone de compétition que lorsque le jury les y a invités.
- o Pour le secteur bloc, un seul grimpeur est autorisé à entrer.
- o Seule la magnésie en boule est autorisée.



**Service Régional
Académie de RENNES**

7 rue du Clos Courtel
35050 Rennes cedex 9

☎ 02.99.27.05.39

sr-rennes@unss.org

- Tout guidage ou conseil adressé au grimpeur pendant son ascension est interdit. Les jeunes officiels responsables du secteur pourront, après un 1^{er} avertissement et en cas de récidive, demander au grimpeur d'arrêter son ascension.
- Les enseignants et accompagnateurs sont invités à participer à l'organisation de la journée en supervisant 1 ou 2 secteurs et en validant des jeunes officiels.
- En cas de litige, d'incident technique ou de réclamation, le jeune officiel responsable du secteur doit en référer aux responsables de l'organisation, ils prendront ensemble la décision qui s'impose en respectant au mieux l'éthique et l'esprit des compétitions UNSS.

Sécurité :

* la sécurité est l'affaire de tous et de chacun, toute personne témoin de manques ou de comportements susceptibles de mettre en danger un ou des compétiteurs se doit d'agir au plus vite en intervenant directement sur ces personnes et en prévenant rapidement les responsables de la compétition.

* seul le double nœud de 8 avec nœud d'arrêt est autorisé, pas de système auto-bloquant pour assurer le grimpeur.

* **les juges de secteurs vérifieront les encordements avant chaque tentative.**

Bonne compétition à tous.

Yann PESCHARD
DRA UNSS Bretagne

Championnat d'académie d'Escalade Loudéac 29 03 17

22

29

35

56

COLLEGES MIXTE EXCELLENCE	1		KERVIHAN/ FOUESNANT (22272)	BEAUMONT / REDON (22510)	
	2				
	3				

COLLEGES MIXTE ETABLISSEMENTS	1	JEAN MONNET / BROONS (22054)	KERZOUAR / ST RENAN (22309)	PO MALHERBE / CHATEAUBOURG (22449)	KERFONTAINE / PLUNERET (22692)
	2	LES LIVAUDIÈRES / LOUDEAC (22066)	KERVIHAN/ FOUESNANT (22272)	PIERRE BROSSOLETTE / BRUZ (22452)	
	3	FRANCOIS LORANT / MONCONTOUR (22069)	P M F / MORLAIX (22287)	GUICHEN ?	

LYC MIXTE EXCELLENCE	1	FULGENCE BIENVENUE / LOUDEAC 2 (22005)		JOLIOT CURIE / RENNES (22407)	
	2				
	3				

LYC MIXTE ETAB	1	AUGUSTE PAVIE / GUINGAMP (22002)	TRISTAN CORBIÈRE 1 / MORLAIX (22212)	JOLIOT CURIE / RENNES (22407)	ST LOUIS / LORIENT (22621)
	2	RABELAIS / ST BRIEUC (22009)	LEGTA / MORLAIX (22246)	BEAUMONT / REDON (22403)	MARCELIN BERTHELOT / QUESTEMBERT (22610)
	3	KERNILIEN / PLOUISY (22044) ?	TRISTAN CORBIÈRE 2 / MORLAIX (22212)		